

Municipalité

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal 1002 Lausanne

Lausanne, le 10 mars 2022

Ouverture d'un compte d'attente – Interface multimodale de la place de la Gare – Vélostation nord

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

En juin 2019, l'Office fédéral des transports (OFT) a délivré la décision d'approbation des plans pour l'agrandissement de la gare de Lausanne avec un permis de construire entré en force en novembre 2020.

La Vélostation nord, comprise dans l'interface multimodale du sous-sol de la gare (IMSSPG), future propriété de la Ville de Lausanne, sera réalisée par CFF-Infrastructure dans le cadre de son vaste chantier.

Au préalable, il appartient à la Municipalité de mener des études qui ont pour but de définir les aménagements et les équipements nécessaires à l'exploitation de cette nouvelle infrastructure qui sont primordiaux et sur le point de débuter. Les résultats de ces études, préalablement validés par la Municipalité, profiteront alors à l'établissement des appels d'offres pour le gros œuvre et le second œuvre ainsi que pour les plans d'exécution.

Compte tenu de ce qui précède, la Municipalité a décidé d'ouvrir un compte d'attente de CHF 100'000.en faveur du Service de l'architecture et du logement — Unité Pôle Gare. Les dépenses du compte d'attente seront balancées, par imputation, sur le crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 900'000.-, qui fera l'objet d'une demande au Conseil communal en 2023 par voie de préavis. Ce montant est inscrit au plan d'investissement 2022-2025. Conformément à l'article 106 du règlement du Conseil communal, la Commission des finances a été dûment consultée et a donné son accord lors de sa séance du 24 janvier 2022.

En vous remerciant de la suite que vous donnerez à la présente demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic Grégoire Junod

(-1-1



Le secrétaire Simon Affolter